



Bruxelles, le 9 avril
2025 COM(2025) 165 final

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN
PARLEMENT, LE CONSEIL, LE COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN
COMITÉ ET COMITÉ DES RÉGIONS

Plan d'action du continent de l'IA

Plan d'action du continent de l'IA

L'Union européenne est déterminée à devenir un leader mondial de l'intelligence artificielle et un continent de premier plan en la matière. Cette communication présente un ensemble d'actions audacieuses pour atteindre cet objectif. L'IA commence tout juste à être adoptée dans les secteurs clés de notre économie, contribuant ainsi à relever certains des défis les plus urgents de notre époque. Alors que les effets de cette transformation se font encore pleinement sentir, l'Europe doit agir avec ambition, rapidité et clairvoyance pour façonner l'avenir de l'IA de manière à renforcer notre compétitivité, nos garanties et nos avancées.

Nos valeurs démocratiques et protègent notre diversité culturelle. Une IA fiable et centrée sur l'humain est à la fois essentielle à la croissance économique et cruciale pour préserver les droits et principes fondamentaux qui sous-tendent nos sociétés. Une action politique rapide est une priorité absolue.

La course mondiale au leadership en IA est loin d'être terminée. Les avancées technologiques continuent de repousser les limites du possible. Des modèles fondateurs de pointe aux applications d'IA spécialisées, le paysage de l'IA dans l'UE reste dynamique, porté par la recherche, les technologies émergentes et un écosystème florissant de startups et de scale-ups.

Réaliser nos ambitions en matière d'IA nécessitera un leadership tant dans le développement que dans l'utilisation de l'IA. Cela implique des investissements soutenus dans les infrastructures (notamment la puissance de calcul et les réseaux), des avancées dans le développement de modèles et une adoption généralisée dans l'ensemble de l'économie. Seule une collaboration aux niveaux européen, national et local nous permettra de réussir cet effort. Les secteurs privé et public ont tous deux un rôle à jouer. Les entreprises doivent accroître leurs investissements et adopter l'IA dans leurs domaines, tandis que le secteur public doit renforcer ses capacités. Les marchés publics devraient promouvoir la préférence européenne pour les secteurs et technologies critiques, comme le propose le Compétitivité Compass¹.

L'UE doit conserver sa propre approche de l'IA en capitalisant sur ses atouts et ses points forts. Cela comprend : premièrement, un vaste marché unique doté d'un ensemble unique de règles de sécurité dans toute l'UE, notamment la loi sur l'IA récemment adoptée, garantissant la fiabilité de l'IA et son alignement sur les valeurs de l'UE ; deuxièmement, tirer pleinement parti de sa recherche et de ses sciences de haute qualité, ainsi que d'un vivier important de scientifiques et de professionnels qualifiés ; troisièmement, un secteur de start-up et de scale-up florissant, un savoir-faire et une expertise industriels ; et, enfin et surtout, une base solide en puissance de calcul de classe mondiale avec des espaces de données accessibles à tous.

De fait, l'innovation ouverte européenne porte ses fruits. La puissance de calcul de l'UE est accessible au public grâce au réseau européen de supercalculateurs de pointe déployés par l'Entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance (EuroHPC²).

Le réseau offre aux innovateurs en IA et aux organismes de recherche un environnement ouvert pour

¹ COM(2025) 30 final

² L'Entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance (EuroHPC) a été lancée en 2018 et cofinancée par l'UE, les États membres et des acteurs privés. Parmi les supercalculateurs EuroHPC les plus remarquables figurent LUMI (8e au classement mondial), Leonardo (9e) et MareNostrum 5 (11e), qui renforcent collectivement les capacités de calcul de l'Europe. Le contrat d'approvisionnement pour le premier supercalculateur exascale EuroHPC, JUPITER, a été signé.

Accéder aux ressources informatiques pour entraîner et affiner les modèles, en les reliant à des espaces de données de haute qualité et en favorisant une large participation au développement de modèles de pointe. Le développement de modèles d'IA dans l'UE bénéficie des avancées des approches open source. Il encourage le partage des connaissances, favorise la collaboration, facilite l'intégration dans des applications spécifiques et accroît la transparence.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le secteur des start-up et scale-ups en IA soit en plein essor dans l'UE. Cela se reflète dans l'augmentation des investissements et le nombre croissant de licornes dans ce domaine ces dernières années. L'UE abrite plus de 6 800 startups spécialisées dans l'IA³. Cette communauté dynamique de startups et d'innovateurs en IA repousse les frontières des modèles d'IA et les applique à des applications sectorielles spécifiques. Mais il reste encore beaucoup à faire. L'UE doit s'assurer que ses startups, son industrie, son secteur public et les scientifiques en général disposent des ressources nécessaires pour exploiter les perspectives de l'IA. Cela implique de garantir la sécurité des chaînes de valeur, leur résilience et celle du marché unique de l'UE, ce qui est particulièrement important pour la compétitivité de l'UE et son innovation future dans le contexte géopolitique actuel.

Pour que l'UE devienne un continent de l'IA, les efforts doivent s'accélérer et s'intensifier dans cinq domaines clés :

Premièrement, l'infrastructure informatique : l'infrastructure publique d'IA de l'UE doit être renforcée afin que les innovateurs et les chercheurs puissent former et affiner les modèles d'IA de pointe. Cela implique à la fois de renforcer le réseau d'usines d'IA – qui sont lancées pour offrir une plus grande capacité de calcul à l'IA et aux services associés – et de mettre en place une gestion efficace des ressources.

Gigafactories, intégrant une puissance de calcul massive dans des centres de données. L'inspiration de ces gigafactories vient de l'ambition qui sous-tend le CERN ; elles favoriseront la collaboration scientifique autour d'infrastructures puissantes et uniques, réunissant chercheurs, entrepreneurs et investisseurs pour mener à bien des projets ambitieux et tournés vers l'avenir – des « moonshots » – dans des domaines tels que la santé, les biotechnologies, l'industrie, la robotique et la découverte scientifique. Dans cet esprit, le Conseil européen de la recherche en IA (Resource for AI Science in Europe – RAISE) pourrait mutualiser les ressources des scientifiques en IA et des spécialistes du domaine qui appliquent l'IA dans toute l'UE. Parallèlement, les investissements du secteur privé dans les capacités cloud et les centres de données durables doivent être facilités et intensifiés.

Deuxièmement, nous devons prendre des mesures supplémentaires pour garantir un meilleur accès à des données de qualité aux innovateurs en IA. Dans ce but, l'UE œuvrera à l'élaboration d'une stratégie dédiée à l'Union des données et explorera, entre autres mesures, le développement de laboratoires de données en tant que composantes intégrantes des usines à IA, afin de permettre la fourniture, la mutualisation et le partage sécurisé de données de qualité.

Troisièmement, nous devons stimuler le développement des algorithmes d'IA et favoriser leur adoption dans les secteurs stratégiques de l'UE. La prochaine stratégie « Apply AI » lancera des actions concrètes pour stimuler les nouvelles utilisations industrielles et scientifiques de l'IA et améliorer les services publics.

Les pôles européens d'innovation numérique se recentreront afin de soutenir l'adoption de l'IA par les PME,

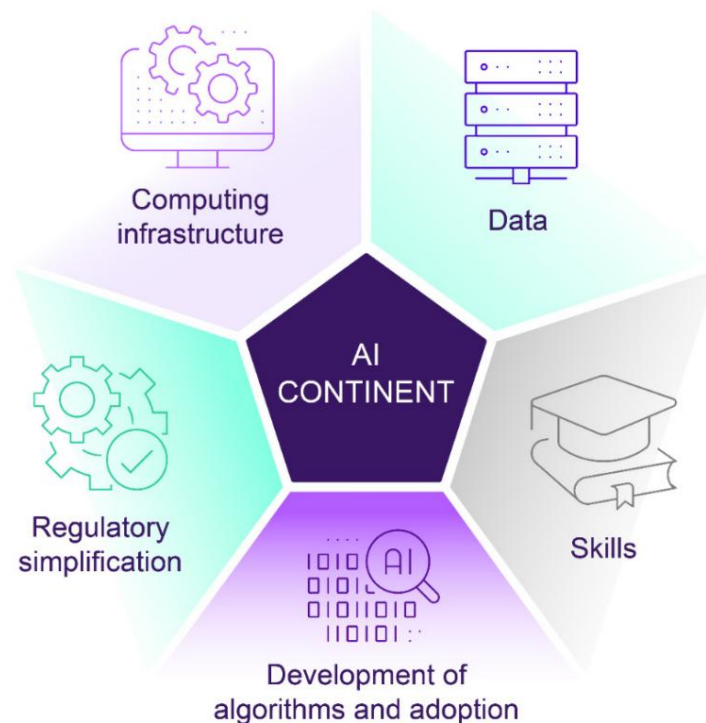
³ <https://www.appliedaiinstitute.de/en/hub/2024-generative-ai-study>

Les entreprises de taille moyenne et les administrations publiques, ainsi que les avancées technologiques dans les secteurs stratégiques, seront soutenues par les programmes de financement européens au cours des trois prochaines années.

Quatrièmement, la solide base de talents en IA de l'UE constitue un atout majeur. Nous devons renforcer les compétences en IA, notamment les connaissances de base en IA et la diversité des talents, dans toute l'UE en comblant les lacunes existantes, en développant l'excellence dans l'enseignement, la formation et la recherche en IA, en attirant davantage de femmes vers l'IA, en sensibilisant la société et l'administration publique à l'IA, ainsi qu'en attirant et en retenant les talents en IA extérieurs à l'UE. En tant que leader mondial de la recherche scientifique libre, l'UE est une destination attractive et doit rester ouverte aux talents internationaux.

Cinquièmement, le grand marché unique de l'UE est un atout important, doté d'un ensemble de règles claires, notamment la loi sur l'IA, qui empêche la fragmentation du marché et renforce la confiance et la sécurité dans l'utilisation de l'IA. technologies. Néanmoins, il est nécessaire de faciliter le respect de la loi sur l'IA, en particulier pour les petits innovateurs.

Ce sont les piliers nécessaires pour que l'Europe devienne le continent de l'IA. La présidente de la Commission a exposé cette vision lors du Sommet d'action sur l'IA à Paris⁴ en février 2025, en annonçant InvestAI, une initiative visant à mobiliser 200 milliards d'euros pour investir dans l'IA, conformément aux priorités politiques du Competitiveness Compass.



⁴ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/speech_25_471

1. Construire des infrastructures de données et de calcul d'IA à grande échelle dans toute l'Europe pour l'IA écosystème

L'infrastructure, et notamment la puissance de calcul, est essentielle au développement des modèles d'IA tout au long de leur cycle de vie. De l'entraînement, où le modèle apprend à partir de vastes quantités de données et nécessite d'importantes ressources de calcul, souvent basées sur des processeurs d'IA avancés et performants ; au réglage fin, où il est optimisé pour des applications spécifiques ; aux tests, où, une fois le modèle entraîné et validé, il est testé pour évaluer ses performances ; à l'inférence et déploiement, où les résultats du modèle sont intégrés dans des applications concrètes. La disponibilité de ressources informatiques puissantes est un élément important pour attirer les chercheurs universitaires, techniques et les talents industriels, et est essentielle au renforcement de l'écosystème de l'IA. Il est donc vital que l'UE et les États membres collaborent pour garantir un approvisionnement adéquat en puissance de calcul sur le continent de l'IA, y compris en coopération avec les pays candidats et candidats potentiels à l'UE.

1.1 Déployer et faire évoluer les usines d'IA

L'UE a récemment renforcé le réseau de supercalculateurs EuroHPC par le biais de l'initiative AI Factories, comme annoncé dans le Paquet d'innovation en IA 20245.

Les AI Factories sont des écosystèmes dynamiques qui favorisent l'innovation, la collaboration et le développement dans le domaine de l'IA. Elles intègrent des supercalculateurs optimisés pour l'IA, d'importantes ressources de données, des infrastructures de programmation et de formation, ainsi que du capital humain pour créer des modèles et des applications d'IA de pointe. En connectant centres de calcul intensif, universités, startups, industries, secteur public et acteurs financiers, les AI Factories renforceront la collaboration en IA à travers l'Europe. Elles favoriseront les avancées des applications de l'IA dans de multiples domaines. De plus, elles amélioreront l'accès à des données de haute qualité en se connectant à de grands référentiels de données nationaux, aux espaces de données de l'UE et à des laboratoires de données dédiés (voir section 2).

L'initiative AI Factories a rencontré un franc succès, témoignant du fort engagement et du soutien des États membres. Suite à la date limite de l'appel à candidatures pour le premier AI Factories, le 1er novembre 2024, sept consortiums – regroupant 15 États membres6 et deux États participants associés à EuroHPC7 – ont été sélectionnés pour accueillir les premières AI Factories. Fort de cette dynamique, six AI Factories supplémentaires ont été sélectionnées en mars 20258.

Avec un total de 13 usines d'IA réparties dans 17

États membres et deux États participants à EuroHPC, les investissements globaux dans les infrastructures de supercalcul et les usines d'IA dans l'UE atteindront 10 milliards d'euros sur la période 2021-2027. Dans ce contexte, neuf nouveaux supercalculateurs optimisés pour l'IA seront acquis et déployés dans toute l'UE en 2025/26, et un supercalculateur existant sera mis à niveau avec des capacités d'IA9. Cela permettra de plus que tripler la capacité de calcul IA actuelle d'EuroHPC.

⁵ [Pack d'innovation en IA](#)

⁶ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_24_6302

⁷ États non membres de l'UE participant à l'entreprise commune EuroHPC, à savoir l'Islande, Israël, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie, la Turquie, le Royaume-Uni et bientôt la Suisse : [Découvrez EuroHPC JU - EuroHPC JU](#)

⁸ <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/news/second-wave-ai-factories-set-drive-eu-wide-innovation#:~:text=Ceci%20fait%20suite%20à%20la%20première%20sélection,d%20environ%20%E2%82%AC485%20million.>

⁹ Voir détails en annexe I.

Les usines d'IA apportent des atouts uniques et des domaines d'intervention spécialisés, jouant un rôle central dans l'avancement des applications d'IA dans les secteurs stratégiques suivants :

Key Sectors	AT	BG	DE	EL	ES	FI	FR	IT	LU	PL	SE	SI
Health & Life Sciences	●		●	●	●	●	●	●		●	●	●
Technology & Digital		●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
Environment & Sustainability		●	●	●	●		●	●	●	●	●	●
Education & Culture	●	●	●	●	●		●	●			●	●
Manufacturing & Engineering	●	●	●			●	●				●	●
Finance & Business	●		●		●		●	●	●		●	
Agriculture & Food	●				●		●	●			●	●
Cybersecurity & Dual use							●	●	●			
Space & Aerospace		●					●		●	●		
Public Sector	●		●		●					●		

Un résumé des 13 usines d'IA EuroHPC sélectionnées est inclus dans l'annexe I.

L'intérêt et la confiance des États membres continuent de croître, de nouveaux pays signalant leur volonté de participer au troisième appel en cours qui se clôturera au deuxième trimestre 2025, soulignant le succès de l'initiative et son importance stratégique pour l'avenir de l'IA en Europe.

En outre, les États participants peuvent établir des antennes d'usine d'IA pour soutenir les services de leur écosystème national d'IA/HPC sans avoir besoin d'une infrastructure de supercalcul dédiée.

Les antennes AI Factory fourniront un accès à distance aux ressources de supercalcul optimisées par l'IA de l'usine AI liée située dans un autre État membre.

D'ici fin 2025, toutes les usines d'IA et antennes d'usines d'IA sélectionnées seront pleinement opérationnelles, mises en réseau et connectées à d'autres initiatives majeures de soutien à l'IA, telles que les installations de test et d'expérimentation pour l'IA10, offrant des ressources dédiées aux tests de solutions d'IA, et le réseau des pôles européens d'innovation numérique.

L'entreprise commune EuroHPC servira de point d'accès unique pour les utilisateurs de toute l'UE, leur donnant accès au temps de calcul et aux services d'assistance proposés par toutes les usines d'IA EuroHPC. Les usines d'IA sont ouvertes aux utilisateurs européens¹¹ issus de divers secteurs, notamment l'industrie, la recherche, le monde universitaire et les pouvoirs publics. De nouveaux modes d'accès personnalisés privilégieront les innovateurs en IA (startups, scale-ups, PME) et certains projets de recherche financés par l'UE, garantissant un accès rapide et simplifié aux ressources de calcul avec une charge administrative minimale.

Le conseil d'administration de l'entreprise commune EuroHPC prévoit d'adopter cette politique d'accès parallèlement à la publication de la présente communication. Conformément à nos stratégies de préparation et de sécurité intérieure, des dispositions sont prévues pour l'attribution directe de temps d'accès aux projets stratégiques de l'Union¹² ainsi qu'aux situations d'urgence et de gestion de crise.

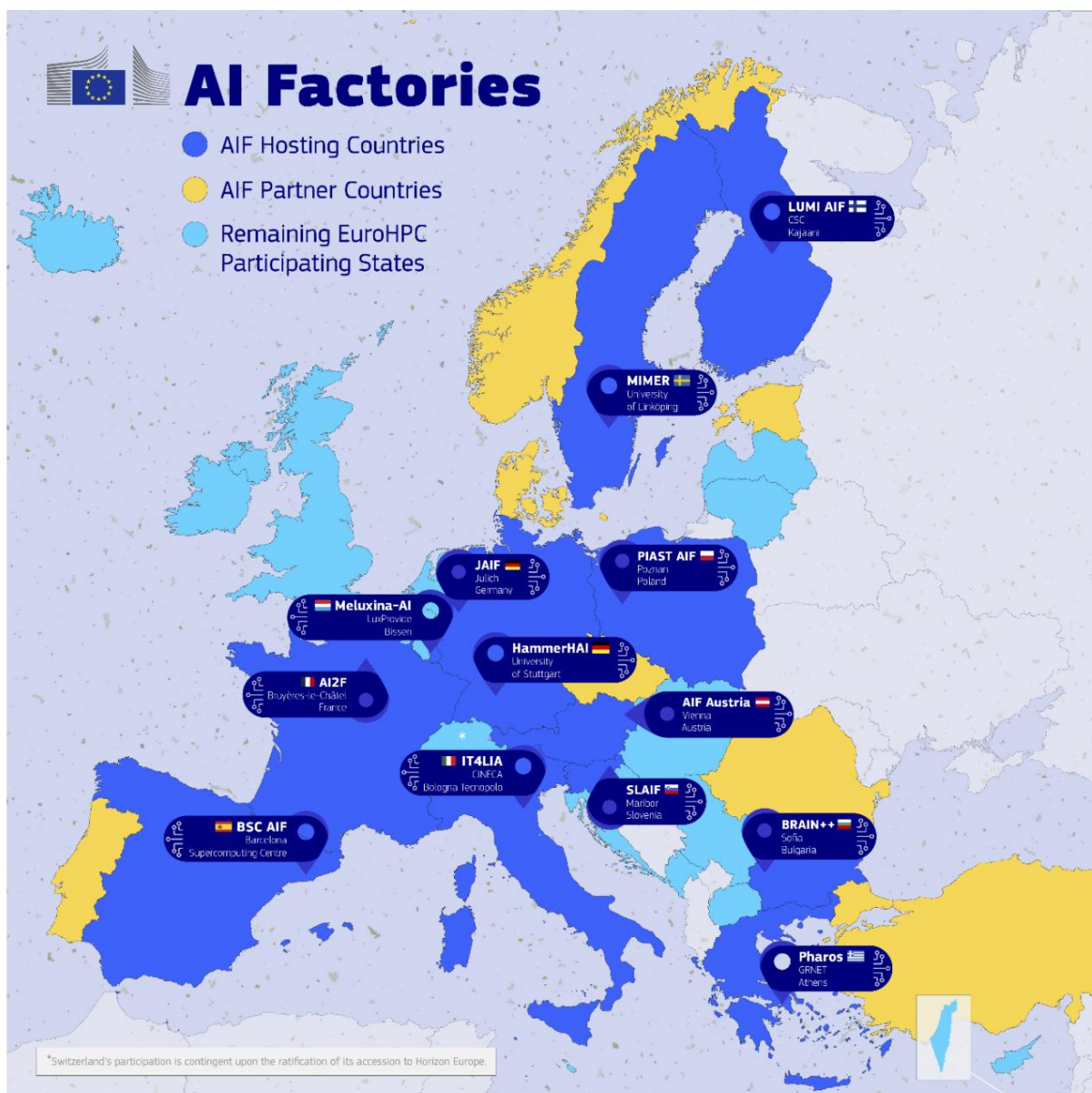
¹⁰ <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/testing-and-experimentation-facilities> Établi ou

¹¹ situé dans un État membre de l'UE ou dans un État participant ou dans un pays tiers associé à l'Programme Europe numérique ou Horizon Europe.

¹² Destination Terre, Human Brain Flagship Initiative, les centres d'excellence en calcul haute performance ou Initiative 1+ Million de Génomes.

Actions clés de la Commission/EuroHPC :

- Mettre en place et déployer des AI Factory sélectionnées et leurs services (T2 2025) ;
- Mettre en place un point d'entrée unique pour tous les utilisateurs à travers l'Europe pour accéder aux usines d'IA et à leurs services (T2 2025) ;
- Lancement de l'acquisition des premiers supercalculateurs d'usine optimisés par l'IA (T2/T3 2025);
- Lancer l'Appel à Propositions pour la création d'Antennes d'Usines d'IA (T2 2025) ;
- Lancer un Appel à la mise en réseau de toutes les activités des Usines IA et des Antennes Usines IA (T2 2025).



1.2 Investir dans les giga-usines d'IA

Bien que les progrès récents dans les techniques de formation et l'optimisation architecturale aient rendu les modèles d'IA plus efficaces, la recherche de modèles d'IA de pointe nécessite toujours de grandes quantités de capacité de calcul et de données.

Au cours des deux dernières années, les modèles d'IA sont devenus de plus en plus complexes, passant du traitement de texte au raisonnement, en passant par les capacités multimodales et le comportement agentique. Cette tendance se poursuivra, la prochaine génération de modèles d'IA de pointe devant permettre une avancée majeure vers l'intelligence artificielle générale (IAG), capable de gérer des tâches extrêmement complexes et diversifiées, tout en s'adaptant aux capacités humaines.

Actuellement, les supercalculateurs des usines d'IA les plus performantes, équipés de jusqu'à 25 000 processeurs d'IA avancés, jouent un rôle essentiel dans le développement et l'entraînement de la génération actuelle de modèles d'IA. Être à la pointe de la prochaine vague de modèles d'IA avancés requiert une puissance de calcul et des données nettement supérieures. Comme annoncé dans le Compétitivité Compass, l'UE investira dans les Gigafactories d'IA.

Les Gigafactories d'IA seront des installations à grande échelle qui développeront et entraîneront des modèles d'IA complexes à une échelle sans précédent, avec des centaines de milliards de paramètres. Elles intégreront une puissance de calcul colossale, dépassant les 100 000 processeurs d'IA avancés, tout en prenant en compte capacité énergétique, ainsi que l'efficacité énergétique, hydrique et la circularité. Ces installations sont essentielles pour que l'Europe puisse être compétitive à l'échelle mondiale et maintenir son autonomie stratégique en matière de progrès scientifique et de secteurs industriels critiques. Elles seront fédérées avec le réseau EuroHPC d'usines d'IA, garantissant une intégration fluide et le partage des connaissances au sein de l'écosystème européen de l'IA. Cela devrait également stimuler la conception – et, à terme, la fabrication – de processeurs d'IA en Europe. La crise de la COVID et les derniers développements géopolitiques¹³ ont montré combien il est important pour l'Europe de pouvoir compter sur des chaînes de valeur sûres et résilientes et sur un marché unique fort. L'UE est déterminée à éviter la fragmentation de son marché unique et améliorer ses capacités à réduire sa dépendance aux technologies critiques et à renforcer sa souveraineté dans le domaine des semi-conducteurs de pointe¹⁴. Bien que les activités dans ce domaine aient déjà débuté dans le cadre des entreprises communes « Puces » et « EuroHPC », cela devrait être une priorité essentielle de la révision de la loi sur les puces, qui visera à garantir une autonomie stratégique dans la conception et la production de semi-conducteurs d'IA. La Commission accélérera les travaux préparatoires en vue de la révision de la loi sur les puces en 2026. Une efficacité énergétique et une sécurité élevées devraient figurer parmi les exigences clés des puces d'IA européennes.

¹³ Déclaration commune de la vice-présidente exécutive Henna Virkkunen et du commissaire Maroš Šefčovič https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/statement_25_255

¹⁴ EuroHPC a lancé l'initiative DARE avec un budget de 240 millions d'euros pour développer un écosystème HPC complet basé sur des processeurs RISC-V ouverts (à usage général et accélérateurs, y compris des puces spécifiques à l'IA) et leur intégration dans les supercalculateurs européens exascale et post-exascale. Cette initiative renforcera la souveraineté technologique stratégique de l'UE, en produisant une technologie HPC compétitive pour alimenter les futurs supercalculateurs européens, avec un impact critique dans d'autres domaines comme l'IA, le cloud et les centres de données ou l'automobile.

La création d'une Gigafactory d'IA unique devrait nécessiter des investissements importants, couvrant à la fois les dépenses d'investissement et les dépenses opérationnelles. Compte tenu de l'ampleur des investissements nécessaires, ces Gigafactory d'IA seront mises en œuvre grâce à des partenariats public-privé et à des mécanismes de financement innovants. À cet égard, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a annoncé lors du Sommet d'action pour l'IA à Paris¹⁵ le lancement de la facilité InvestAI, en vue de mobiliser 20 milliards d'euros d'investissements pour les infrastructures d'IA, ciblant notamment jusqu'à cinq Gigafactory d'IA dans l'Union. Cette facilité, qui sera développée en collaboration avec le groupe Banque européenne d'investissement, vise à faciliter et à attirer les investissements privés, en combinaison avec des subventions et des garanties fournies par le budget de l'Union et les États membres. La Commission a également exhorté les États membres et les régions à renforcer leur soutien aux capacités numériques telles que l'IA, le cloud et les Gigafactory, dans le cadre de son examen à mi-parcours de la politique de cohésion¹⁶.

Par exemple, dans le cadre d'un tel partenariat public-privé, l'UE et les États membres apporteraient des subventions directes, conformément aux règles applicables en matière d'aides d'État, tandis que les promoteurs privés seraient responsables du financement du solde, avec la possibilité de réduire les risques liés à l'investissement grâce à la Facilité InvestAI. Ces giga-usines d'IA pourraient également devenir une plateforme permettant d'attirer la participation de grands investisseurs financiers internationaux.

L'établissement des toutes premières giga-usines d'IA sur le sol européen nécessitera un effort important d'investissement et de coordination des politiques, avec une valeur ajoutée évidente pour la compétitivité de l'UE.

Les gigafactories d'IA serviront donc de cas pilotes pour l'outil de coordination de la compétitivité annoncé dans le Competitiveness Compass.

Conformément à cette vision :

Un appel à manifestation d'intérêt pour les consortiums souhaitant créer des Gigafactories d'IA est lancé parallèlement à l'adoption du présent Plan d'action. L'objectif est d'engager un dialogue avec les porteurs de projets. Ce dialogue portera sur le partenariat, le budget proposé, la localisation géographique, les performances de calcul, les spécifications techniques et les considérations de durabilité, ainsi que sur l'analyse de faisabilité de leur Gigafactory d'IA.

- Suite aux résultats des discussions dans les appels à manifestation d'intérêt préliminaires avec les parties intéressées, y compris les États membres, l'industrie et les institutions financières, l'appel officiel pour la création de Gigafactories d'IA sera publié au quatrième trimestre 2025 par l'entreprise commune EuroHPC.

Faire progresser les modèles d'IA, notamment vers l'intelligence artificielle générale (IAG), nécessite également de faciliter le développement des entreprises. Afin de mobiliser des investissements substantiels pour le développement de nouveaux modèles d'IA, des fonds d'investissement pourraient intervenir, par exemple ceux soutenus par le Fonds du Conseil européen de l'innovation, le futur Fonds TechEU Scale-up¹⁷, l'Initiative européenne des champions technologiques du Groupe BEI ou la garantie InvestEU. De plus, les marchés publics de l'UE, qui représentent plus de 15 %¹⁸ de notre PIB, pourraient

¹⁵ [Communication sur une politique de cohésion modernisée](#) :

¹⁶ [l'examen à mi-parcours \[réf. au 1.4.2025 \(COM\(2025\) 163 \]](#)

¹⁷ Extrait du Competitiveness Compass : « pour aider à combler le déficit de financement afin de soutenir l'innovation disruptive, « renforcer la capacité industrielle de l'Europe et développer les entreprises »

¹⁸ [Accès aux marchés publics | Tableau de bord du marché unique et de la compétitivité](#)

Créer un vaste marché pour les produits et services innovants. Dans ce contexte, le Compétitivité Compass a annoncé la promotion de la préférence européenne dans les marchés publics pour les secteurs et technologies critiques, dans le cadre de la prochaine révision des règles de l'UE.

Des solutions dédiées visant à faciliter l'accès des startups et scale-ups innovantes au financement, aux marchés publics, aux marchés, aux services et aux talents seront explorées par la stratégie de l'UE pour les startups et les scale-ups annoncée par la Commission européenne dans le Competitiveness Compass.

Principales actions de la Commission / EuroHPC :

- Lancer un appel à manifestation d'intérêt pour investir dans les Gigafactories d'IA (9 avril 2025) ;
- Définir la Facilité InvestAI avec EIBG (T3/T4 2025) ;
- Lancement de l'appel officiel sur les Gigafactories d'IA dans le cadre de l'entreprise commune EuroHPC (T4 2025) ;
- Comblent le déficit de financement des startups et des scaleups et faciliter leur accès aux marchés, aux marchés publics, aux services et aux talents dans le cadre de la stratégie de l'UE pour les startups et les scaleups (T2 2025).

1.3 Établir le cadre de soutien pour renforcer la capacité du cloud et des centres de données de l'UE

L'UE a également besoin de nouveaux instruments pour permettre au secteur privé de combler d'autres lacunes de capacité tout au long du continuum informatique qui affectent toutes les phases du cycle de vie d'un modèle d'IA, du développement et du réglage fin au déploiement et à l'utilisation en temps réel. Ces lacunes comprennent notamment : la capacité générale du cloud, généralement fournie par de grands centres de données ; et la capacité de périphérie qui fournit des services similaires mais avec un temps de réponse (latence) nettement inférieur, comme dans un environnement de télécommunications (telco edge)¹⁹. En ce qui concerne l'IA, le cloud et l'edge computing sont des outils essentiels pour des opérations de réglage fin de plus petite envergure, en particulier celles qui adaptent des modèles d'IA pré-entraînés à des tâches spécifiques utilisant des ensembles de données plus petits, et pour l'inférence, l'exécution de modèles d'IA entraînés pour générer des résultats à partir de nouvelles données.

L'UE accuse actuellement un retard par rapport aux États-Unis et à la Chine en termes de capacité de centres de données disponibles, s'appuyant fortement sur des infrastructures installées et contrôlées par d'autres régions du monde, auxquelles les utilisateurs européens accèdent via le cloud. L'accès à des services cloud innovants et abordables est pourtant vital.

Pour la compétitivité de l'UE, une dépendance excessive à l'égard des infrastructures non européennes peut entraîner des risques pour la sécurité économique et constitue une préoccupation pour l'industrie européenne, les secteurs économiques clés et administrations publiques. Pour répondre de manière adéquate aux besoins en IA et en informatique générale des entreprises et des administrations publiques dans toute l'UE, et pour garantir la compétitivité et la souveraineté, il est essentiel que l'UE augmente sa capacité actuelle en matière de cloud et de centres de données de manière géographiquement équilibrée.

¹⁹ Le terme « telco edge » désigne les environnements informatiques de pointe proposés par les opérateurs télécoms à des tiers. Il s'agit des offres d'informatique de pointe les plus répandues aujourd'hui. Pour plus de détails, voir : <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/library/white-paper-how-master-europes-digital-infrastructure-needs> .

La loi sur le développement du cloud et de l'IA créera les conditions propices pour que l'UE encourage les investissements massifs dans le cloud et les capacités de périphérie. Aujourd'hui, le délai moyen d'obtention d'un permis et des autorisations environnementales associées pour la construction d'un centre de données en Europe dépasse souvent 48 mois. Le secteur des centres de données peine à identifier des sites adaptés et à accéder à une énergie suffisante pour alimenter ses installations. La loi sur le développement du cloud et de l'IA s'attaquera à ces obstacles, en vue de tripler au moins la capacité des centres de données de l'UE au cours des cinq à sept prochaines années et de l'amener à un niveau répondant aux besoins des entreprises et des administrations publiques de l'UE d'ici 2035. À cette fin, la Commission prévoit que les projets de centres de données qui répondent aux exigences liées à l'efficacité des ressources, notamment en matière d'efficacité énergétique et hydrique, de circularité et d'innovation, bénéficieront d'une procédure d'autorisation simplifiée, tout en maintenant les garanties environnementales et en protégeant la santé humaine, et d'autres mesures de soutien public, conformément aux règles applicables en matière d'aides d'État.

L'ajout de nouveaux centres de données au réseau présente des défis importants, notamment en termes d'impacts potentiels sur la consommation, les autres consommateurs d'énergie, les réseaux et la décarbonation. La feuille de route stratégique pour la numérisation et l'IA dans le secteur de l'énergie proposera des mesures visant à faciliter l'intégration durable des centres de données dans le système énergétique et à répondre à d'autres enjeux énergétiques résultant du déploiement à grande échelle de centres de données dans l'UE, tels que l'optimisation du réseau électrique, l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'industrie, et la flexibilité de la demande. Dans le même esprit, la prochaine stratégie pour la résilience de l'eau cherchera à réduire l'empreinte hydrique de ces installations et à accroître leur circularité grâce à la réutilisation de l'eau, à l'efficacité énergétique et au refroidissement à sec.

Pour les cas d'utilisation hautement critiques, y compris les applications d'IA, la souveraineté et l'exploitation L'autonomie nécessite une capacité cloud hautement sécurisée basée dans l'UE. La loi sur le développement du cloud et de l'IA garantira que les secteurs public et privé de l'UE pourront s'appuyer sur cette capacité pour ces cas d'utilisation, jetant ainsi les bases d'une adoption de l'IA par le secteur public dans un environnement de confiance. Plus généralement, en s'appuyant sur les dispositions existantes de la loi sur les données relatives à la commutation vers le cloud, la loi sur le développement du cloud et de l'IA cherchera à établir un marché européen commun pour la capacité et les services cloud afin de permettre l'entrée sur le marché d'un ensemble plus diversifié de fournisseurs de services cloud.

La Commission invite les parties prenantes à partager leurs points de vue sur la loi sur le développement du cloud et de l'IA dans le cadre d'une consultation publique, qui accompagne ce plan d'action.

Les actions de la Commission dans ce domaine compléteront les efforts des États membres, qui élaborent actuellement deux nouveaux projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC) dans ce domaine. L'une d'elles vise à faire progresser la recherche au-delà de l'état de l'art et le premier déploiement industriel de solutions dans un continuum de services d'IA fédérés et distribués. L'autre initiative porte sur le déploiement d'infrastructures et de services informatiques à grande échelle.

Principales actions de la Commission :

- Adopter une proposition de loi sur le développement du cloud et de l'IA (T4 2025 - T1 2026), précédée du lancement d'une consultation publique (9 avril 2025) ; - Adopter une feuille de route stratégique pour la numérisation et l'IA dans le secteur de l'énergie (2026) ; - Soutenir les États membres dans leurs travaux de conception d'éventuels futurs PIIEC dans le domaine de l'IA et des infrastructures de traitement des données.

2. Données pour l'IA

L'accès à des données fiables et bien organisées est essentiel pour que l'UE puisse exploiter pleinement le potentiel de l'IA. La Commission s'attaquera à ce problème au second semestre 2025 avec une nouvelle stratégie pour l'Union des données, visant à mettre davantage de données à disposition pour soutenir le développement et l'innovation en matière d'IA.

La stratégie pour une Union des données se concentrera sur le renforcement de l'écosystème de données de l'UE en améliorant l'interopérabilité et la disponibilité des données entre les secteurs, afin de répondre à la pénurie de données fiables et de qualité pour l'entraînement et la validation des modèles d'IA. Elle visera à mieux aligner les politiques de données sur les besoins des entreprises, du secteur public et de la société, tout en favorisant un environnement de confiance pour le partage des données. Pour y parvenir, les garanties nécessaires seront mises en place pour garantir la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données partagées, favorisant ainsi une culture de confiance et de coopération. Une attention particulière sera accordée à la simplification de la législation existante en matière de données afin de réduire la complexité et la charge administrative et de garantir l'efficacité des structures de gouvernance des données, fondées sur un processus inclusif tenant compte de la législation applicable en matière de droit d'auteur.

Un outil important dans ce contexte sera les Data Labs, qui seront créés dans le cadre de l'initiative AI Factories. Ces Data Labs rassembleront et fédéreront les données de différentes AI Factories couvrant les mêmes secteurs. De plus, ils seront reliés aux espaces communs de données européens correspondants et mettront ces données à la disposition des développeurs d'IA dans des conditions appropriées. Les Data Labs garantiront ainsi aux développeurs d'IA l'accès à de larges volumes de données de haute qualité dans les secteurs de la santé, de l'énergie ou autres (toujours dans le respect des règles applicables à chaque espace de données).

Les Data Labs garantiront non seulement l'accès aux Espaces européens communs de données, mais pourront également proposer une gamme d'autres services. Ceux-ci pourraient inclure le nettoyage et l'enrichissement des ensembles de données, la fourniture d'outils techniques (formats standardisés, données synthétiques, modules techniques partagés, par exemple) et la promotion de l'interopérabilité entre les secteurs et les frontières. Les Data Labs pourraient également proposer des services de mutualisation de données qui aideraient les entreprises à partager leurs données tout en respectant les règles de concurrence, en s'appuyant sur le cadre de la loi sur la gouvernance des données pour les intermédiaires de données de confiance. En résumé, ils transformeraient des sources de données fragmentées en une ressource fiable et accessible pour le développement de l'IA.

La Commission soutient ces efforts en développant Simpl, un logiciel cloud partagé pour faciliter la gestion et la connexion des espaces de données²⁰. Ce logiciel agit comme une couche commune

²⁰ <https://simpl-programme.ec.europa.eu/>

et facilite la collaboration entre les participants à un espace de données. Il propose des outils prêts à l'emploi, tels que des moyens sécurisés d'échanger des données, de gérer les accès et de vérifier les identités, réduisant ainsi la complexité technique et les coûts. Cela permettra à davantage d'organisations de rejoindre et d'étendre les espaces de données à travers l'UE.

Le domaine des données linguistiques est un exemple clair de la manière dont la mise en commun des données de différents États membres peut produire des résultats tangibles. Les données linguistiques constituent la base des grands modèles linguistiques. Leur La disponibilité est essentielle pour briser les barrières linguistiques au sein du marché unique, ce qui pourrait stimuler les échanges intra-UE jusqu'à 360 milliards d'euros²¹. L' Alliance pour les technologies linguistiques (ALT-EDIC) est un effort à grande échelle visant à mutualiser les données linguistiques de l'UE, lancé en mars 2025.

Il réunira 17 États membres pour créer un référentiel complet de ressources linguistiques de haute qualité afin de combler le fossé en matière de données multilingues et de préserver la diversité linguistique et culturelle de l'Europe, en favorisant l'excellence et le leadership technologiques.

Un autre exemple concerne le domaine de la santé, où le règlement sur l'espace européen des données de santé établit un cadre commun pour rendre les données de santé des différents États membres accessibles en toute sécurité pour une utilisation secondaire dans toute l'UE. En garantissant l'accès à des ensembles de données de haute qualité reflétant la diversité de la population européenne, cela contribuera à réduire les biais et à améliorer l'équité et l'efficacité du développement d'applications d'IA pour les soins de santé.

En outre, le Cloud européen pour la science ouverte, l'espace européen de données pour la recherche et l'innovation, rassemble de vastes quantités de données de recherche de haute qualité provenant d'instituts de recherche afin de les mettre à disposition d'applications innovantes. L'UE elle-même, via Copernicus, fournit des données géospatiales en libre accès pour le développement des technologies d'IA.

Au-delà de l'accès à davantage de données, la stratégie pour une Union des données étudiera également les moyens de réduire la bureaucratie inutile. Elle vise à simplifier la mise en conformité des entreprises avec la réglementation européenne en matière de données, afin qu'elles puissent plus facilement partager et utiliser les données pour l'IA. La stratégie examinera également comment l'UE peut attirer davantage de données précieuses, tout en garantissant la protection des données sensibles de l'UE lors de leur partage international.

Pour élaborer la stratégie, la Commission lancera une consultation publique afin de recueillir les contributions des entreprises, du secteur public, des chercheurs et d'autres parties prenantes. Cela permettra d'identifier les besoins spécifiques en matière de données, d'affiner les actions proposées et de garantir que la stratégie soutienne un écosystème d'IA fort, compétitif et innovant dans l'UE.

Principales actions de la Commission :

- Lancer une consultation publique sur la stratégie de l'Union des données afin de mieux comprendre les besoins de l'industrie en matière de données (T2 2025) avant de présenter la stratégie de l'Union des données (Communication, T3 2025) ; • Mettre en place des Data Labs associés aux usines d'IA (T3-T4 2025) ; • Continuer à soutenir le déploiement d'espaces de données européens communs (y compris l'utilisation de logiciels communs et l'utilisation de blocs de construction techniques partagés pour garantir

²¹ [Étude sur les solutions technologiques linguistiques \(CNECT/LUX/2022/OP/0030\)](#)

interopérabilité) et en favorisant leurs liens avec les usines d'IA (Programme Europe numérique 2025-2027).

3. Favoriser l'innovation et accélérer l'adoption de l'IA dans les secteurs stratégiques de l'UE

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises européennes, en particulier les ETI et les PME, ont du mal à adopter l'IA.

En 2024, seulement 13,5 % des entreprises de l'UE avaient adopté l'IA²². Accélérer l'adoption de l'IA dans tous les secteurs, y compris l'administration publique, favorise l'innovation et est essentiel pour renforcer la compétitivité et la croissance économique, ainsi que pour réduire la charge administrative.

Tel est l'objectif de la prochaine stratégie « Apply AI », l'approche de l'UE visant à accélérer l'adoption de l'IA et à stimuler l'innovation tout en exploitant les solutions d'IA « made in Europe ». Elle se concentrera sur les secteurs industriels où le savoir-faire de l'UE pourrait contribuer à accroître la productivité et la compétitivité. Elle abordera également l'adoption par le secteur public, où l'IA dans des domaines comme la santé peut apporter des bénéfices transformateurs au bien-être. En complément, une stratégie européenne dédiée à l'IA dans les sciences ciblera l'utilisation de l'IA dans toutes les disciplines scientifiques, stimulant ainsi la productivité et ouvrant la voie à des avancées scientifiques.

3.1 Une approche basée sur des cas d'utilisation dans les principaux secteurs industriels européens et dans le secteur public

Conformément au rapport Draghi, la stratégie Apply AI ciblera les principaux secteurs industriels européens où l'UE exerce un leadership fort. Ces secteurs recèlent le plus grand potentiel inexploité en matière d'adoption de l'IA et comprennent, entre autres, la fabrication de pointe ; l'aérospatiale ; la sécurité et la défense ; l'agroalimentaire ; la recherche sur l'énergie et la fusion ; l'environnement et le climat ; la mobilité et l'automobile ; l'industrie pharmaceutique ; les biotechnologies ; la conception de matériaux avancés ; la robotique ; les communications électroniques ; et les industries culturelles et créatives ;

et la science. En outre, le secteur public sera un moteur stratégique majeur de la stratégie Apply AI. Cette stratégie garantira que l'IA soit utilisée pour améliorer la qualité et l'efficacité des services publics, dans des domaines tels que la santé, la justice, l'éducation et l'administration publique.

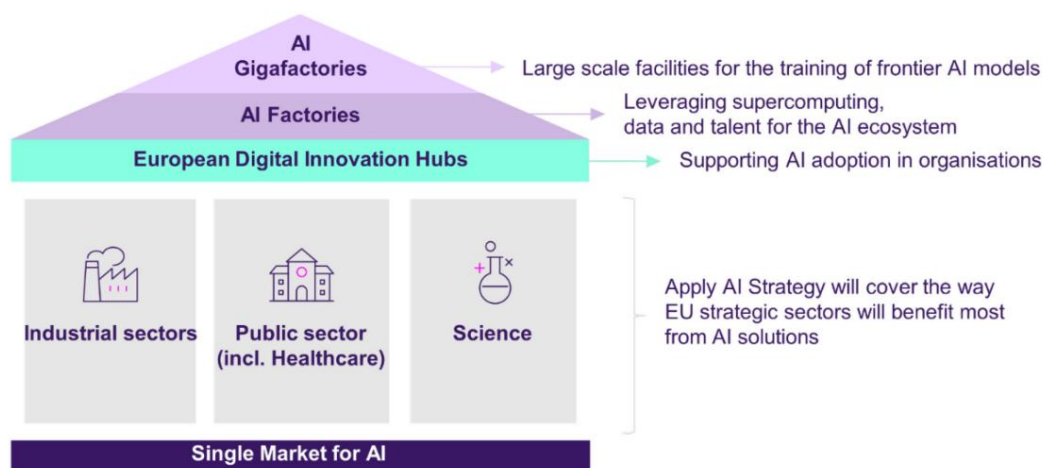
Dans ce contexte, l'IA a le potentiel de devenir un outil puissant pour prévenir et combattre la discrimination et garantir l'égalité des chances pour tous, notamment en générant des solutions accessibles et en supprimant les obstacles pour les personnes handicapées. Parallèlement, il est crucial de veiller à ce que l'intégration et l'utilisation accrues de l'IA dans ces secteurs ne compromettent pas les intérêts de l'UE en matière de sécurité économique. À cet effet, la boîte à outils de l'UE en matière de sécurité économique jouera un rôle central.

²² https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/isoc_eb_ai/default/table?lang=fr Conformément au

²³ Livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030, les technologies fondamentales comme l'IA sont essentielles des apports à la fois pour la croissance économique à long terme et pour la prééminence militaire.

²⁴ Pour les industries créatives, une stratégie d'IA pour les secteurs et industries culturels et créatifs sera élaborée parallèlement à la future stratégie Apply AI. Elle veillera à ce que l'IA favorise et renforce la créativité humaine plutôt que de la remplacer, et qu'elle contribue à la préservation de la diversité culturelle et linguistique européenne.

La stratégie proposera des actions pour relever les défis spécifiques au secteur, notamment l'accès aux données, aux talents, au développement et à la mise à niveau des compétences, aux possibilités de passation de marchés et de tests automatisés. L'approche vise à déterminer les instruments politiques les plus efficaces pour faciliter l'adoption de solutions d'IA au sein des secteurs et entre eux. Cela inclut le positionnement stratégique d'instruments de soutien appropriés, tels que les usines/gigafactories d'IA, les pôles européens d'innovation numérique, les centres d'essai et d'expérimentation, la stratégie pour l'Union des données et l'Académie des compétences en IA (voir section 4). En outre, la stratégie proposera que l'Office de l'UE pour l'IA, en tant que centre d'expertise de l'UE en matière d'IA, crée un observatoire pour suivre les développements et la mise en œuvre.



Afin de recueillir un large éventail de points de vue et de contributions, d'identifier les priorités et les défis des parties prenantes et d'évaluer la pertinence des solutions potentielles, la Commission européenne invite les parties prenantes à partager leurs points de vue sur la stratégie Apply AI, dans le cadre de la consultation publique . qui accompagne la présente Communication.

La Commission lance également des dialogues structurés avec des représentants de l'industrie (notamment des PME, des start-up et des scale-ups) ainsi qu'avec le secteur public. S'appuyant sur les plateformes de consultation des parties prenantes existantes, ces dialogues visent à identifier des exemples pertinents de potentiel inexploité concernant l'adoption des technologies d'IA dans des secteurs spécifiques, l'intégration actuelle dans les processus commerciaux et de production, ainsi que le potentiel de leur expansion dans le secteur et l'économie au sens large.

3.2 Les pôles européens d'innovation numérique, moteurs clés du déploiement de l'IA

Le réseau des pôles européens d'innovation numérique présents dans tous les États membres de l'UE et dans dix autres pays européens jouera un rôle clé pour soutenir l'intégration efficace de l'IA .

Y compris les pays candidats, couvrant 85 % des régions européennes. Les pôles européens d'innovation numérique visent à assurer la réussite de la transformation numérique des PME, des ETI et des organisations du secteur public. Dans leur deuxième phase, à compter de décembre 2025, les pôles européens d'innovation numérique deviendront des centres d'expérience pour l'IA. Leur attention portée à l'adoption de l'IA sera renforcée afin de garantir qu'ils puissent soutenir efficacement l'adoption de solutions d'IA sectorielles, tout en continuant à fournir des services d'accompagnement tels que des conseils en matière de financement, de réseautage et de formation.

Le Réseau des pôles européens d'innovation numérique travaillera en étroite synergie avec l'écosystème des AI Factories. Il facilitera notamment l'accès des entreprises aux ressources de calcul et de données des AI Factories, ainsi qu'à d'autres initiatives d'IA telles que les bacs à sable réglementaires.

et des installations d'essai et d'expérimentation.

Ces derniers fournissent des environnements réels à grande échelle pour tester et affiner l'IA, garantissant ainsi que l'IA Le modèle est validé, optimisé et prêt à être déployé. Les installations d'essai et d'expérimentation sont notamment actives dans les domaines de la santé, de l'industrie manufacturière, des villes intelligentes (y compris les transports et la mobilité), de l'agriculture et de l'énergie²⁵. Une nouvelle installation de ce type sera inaugurée en 2026.

Par exemple, une entreprise souhaitant mettre en œuvre un modèle de prévision de la consommation énergétique basé sur l'IA au sein de son système de production existant pourrait avoir besoin d'une formation et d'un perfectionnement spécifiques de son personnel. Les pôles européens d'innovation numérique peuvent proposer ces formations et accompagner l'entreprise en proposant des parcours de formation clairs et adaptés aux besoins des employés.

Les exemples suivants illustrent comment les pôles européens d'innovation numérique ont aidé PME appliquant déjà des solutions d'IA :

Algorithmes d'IA et intégration de capteurs pour navires robotisés (Estonie)²⁶

Mindchip OÜ, une micro-startup estonienne spécialisée dans les technologies maritimes, a rencontré des difficultés pour développer un système de vision industrielle efficace basé sur l'IA pour les navires autonomes. En collaboration avec l'EDIH AI & Robotics Estonia, qui l'a accompagnée dans le cadre de l'initiative « Tester avant d'investir » et l'a aidée à trouver des financements, elle a intégré un système de vision industrielle de pointe basé sur l'IA qui a considérablement amélioré ses capacités de navigation autonome. Ce système a permis de réduire considérablement les coûts et l'impact environnemental, tout en améliorant la sécurité et l'efficacité opérationnelle.

ARACNE - Vision industrielle pour le contrôle des aiguilles et des plombs pour une fabrication zéro défaut : De la preuve de concept à l'entreprise spin-off (Espagne)²⁷

CANMARTEX, une petite entreprise espagnole, a ciblé les inefficacités de sa production textile dues aux défauts de tissu. En partenariat avec Eurecat, par l'intermédiaire du pôle européen d'innovation numérique DIH4CAT, elle a développé la solution ARACNE, intégrant des technologies avancées d'IA et de vision industrielle. Ce système de contrôle qualité prédictif détecte et corrige les défauts potentiels des machines à tricoter en conditions réelles.

Grâce à cette approche innovante, CANMARTEX a pu créer une entreprise dérivée et remporter plusieurs prix prestigieux, dont celui de la « Meilleure solution d'IA appliquée à la fabrication industrielle » lors de l'événement Usines du Futur en 2023.

Soutenir le succès de Gas Grün GmbH dans les domaines de l'IA, du marketing et du prototypage grâce à l'impression 3D (Allemagne)²⁸

Gas Grün GmbH, une petite start-up allemande spécialisée dans le biogaz, peinait à optimiser le rendement énergétique de ses installations de biogaz. Grâce à un pôle d'innovation numérique, qui lui a permis de tester

²⁵ <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/testing-and-experimentation-facilities> <https://>

²⁶ european-digital-innovation-hubs.ec.europa.eu/knowledge-hub/success-stories/ai-algorithms-and-integration-of-sensors-in-robotic-ships

²⁷ <https://european-digital-innovation-hubs.ec.europa.eu/knowledge-hub/success-stories/arakne-machine-vision-needles-and-sinkers-control-zero-defect> ²⁸

<https://european-digital-innovation-hubs.ec.europa.eu/knowledge-hub/success-stories/supporting-gas-grun-gmbh-success-ia-marketing-et-prototypage-utilisation-de-l-ia>

Après avoir utilisé des technologies telles que l'impression 3D avant d'y investir et mis en relation Gas Grùn avec des partenaires spécialisés, l'entreprise a développé un système de contrôle basé sur l'IA qui maximise la production d'énergie et minimise les déchets. Cela lui a permis de développer son activité et de présenter son travail lors d'événements sectoriels.

ArtCentrica : une plateforme en ligne qui révolutionne l'apprentissage de l'art et des sciences humaines (Italie)

ArtCentrica offre un accès à plus de 8 000 œuvres d'art haute résolution provenant de musées du monde entier et présente un outil pédagogique unique où l'intelligence humaine et artificielle convergent pour créer des récits multimédias interactifs centrés sur les œuvres d'art : AI ArtCentrica Stories. Cet outil innovant transforme les œuvres d'art en éléments dynamiques, servant à la fois d'objet narratif et de support pour illustrer divers concepts. La R&D de ce projet est menée grâce au soutien d'un Pôle d'innovation numérique.

3.3 L'IA « made in Europe » de la recherche au marché

Pour déployer des solutions d'IA, il est essentiel de garantir un processus continu couvrant l'ensemble du cycle de développement technologique, de la recherche à la commercialisation. Encourager les efforts de R&I est donc crucial. La Commission a déjà engagé des actions en ce sens avec le paquet « Innovation en IA » lancé en janvier 2024, qui soutient financièrement la recherche et l'innovation en IA générative dans le cadre de l'initiative GenAI4EU, qui soutient la recherche appliquée et pose les bases d'un écosystème européen de l'IA solide.

L'initiative GenAI4EU adopte une approche sectorielle et a jusqu'à présent alloué près de 700 millions d'euros dans le cadre des appels à projets prévus par les programmes Horizon Europe et Europe numérique²⁹ pour le développement de modèles et de solutions d'IA avancés dans un large éventail de secteurs. Les projets viseront notamment à développer l'IA générative pour l'optimisation des lignes de production, l'amélioration de l'autonomie des robots et de la collaboration homme-robot dans les tâches complexes, ainsi que le renforcement de nos capacités en matière de cybersécurité et d'imagerie médicale.

Par ailleurs, dans le secteur public, jusqu'à quatre projets pilotes viseront à accélérer le déploiement de solutions européennes d'IA générative dans les administrations publiques. Ces projets pilotes viseront à améliorer la prise de décision, à rationaliser les processus administratifs internes et à améliorer les interactions avec les citoyens en rendant les services publics plus accessibles. En exploitant le pouvoir d'achat public, l'appel à propositions stimule les marchés publics innovants, favorise le développement et le déploiement de solutions innovantes, accélère leur adoption et améliore les services publics. S'appuyant sur l'initiative GenAI4EU, la Commission continuera de soutenir la R&I et le développement de solutions européennes en IA en 2026 et 2027, dans le cadre de la stratégie Apply AI.

L'accent sera mis sur les cas d'usage les plus prometteurs identifiés par la Stratégie. Par ailleurs, l'initiative Incubateur GovTech accompagnera, sur la période 2025-2029, 21 acteurs GovTech de 16 pays pour copiloter et développer, dans un premier temps, des solutions d'IA pour les marchés publics, le traitement des preuves et les assistants d'accessibilité.

Pour compléter et renforcer les initiatives susmentionnées, un investissement substantiel dans la recherche fondamentale est crucial. Il est essentiel de maintenir l'excellence de l'Europe en matière d'IA, en s'appuyant sur les avancées mondiales.

²⁹ Montant des appels en cours et prévus : pour la période 2024-2025 dans le cadre du programme Horizon Europe et pour la période 2024-2027 dans le cadre du programme pour une Europe numérique.

expertise de pointe dans les États membres, unissant leurs forces au niveau européen pour stimuler la collaboration, retenir et attirer les meilleurs chercheurs et accélérer la prochaine génération de percées technologiques et scientifiques au service de l'industrie et de la société. Le Conseil européen de la recherche en IA, annoncé dans les orientations politiques pour 2024-2029, sous la forme d'une Ressource pour la science de l'IA en Europe (RAISE), mettra en commun des ressources qui repoussent les limites technologiques de l'IA et exploiteront son potentiel pour faciliter les avancées scientifiques. Il soutiendra à la fois « La science pour l'IA », stimulant le développement des technologies d'IA de nouvelle génération, et « L'IA dans la science », favorisant l'utilisation de l'IA pour la découverte et l'exploration dans diverses disciplines scientifiques, libérant ainsi les échanges entre l'IA et les sciences du domaine. Sur la base des contributions reçues lors des consultations publiques ouvertes sur « Apply AI » et « L'IA dans la science », la Commission développera davantage le concept, y compris sa gouvernance, et lancera une phase pilote de la Ressource pour la science de l'IA en Europe (RAISE) d'ici 2026.

La prochaine stratégie « Apply AI » inclura donc la science comme secteur vertical et sera liée à la stratégie « IA dans les sciences » (qui sera adoptée conjointement avec la stratégie « Apply AI »). Cette stratégie visera à faciliter une adoption responsable et rapide de l'IA par les scientifiques, avec le soutien du programme RAISE. Elle présentera un plan d'action visant à surmonter les obstacles identifiés pour les scientifiques, à renforcer les capacités de la communauté scientifique et à encourager la collaboration et l'excellence scientifique.

Il sera relié à la puissance de calcul des Gigafactories et offrira un environnement ouvert pour la collaboration scientifique.

Principales actions de la Commission :

- Lancer une consultation publique et un appel à témoignages pour identifier les priorités des parties prenantes et informer la stratégie Apply AI (9 avril 2025) ;
- Lancer un appel à témoignages et des activités de consultation ciblées auprès de la communauté scientifique pour éclairer la stratégie de l'IA dans la science (T2 2025) ;
- Organiser des dialogues structurés avec des représentants de l'industrie et du secteur public pour identifier les livrables et les indicateurs clés de performance liés à l'IA spécifiques au secteur et éclairer la stratégie Apply AI (T2-T3 2025) ;
- Adapter la mission des pôles européens d'innovation numérique afin de garantir qu'ils soutiennent pleinement l'adoption de solutions d'IA pertinentes dans les secteurs stratégiques (T2-T3 2025) ;
- Adopter la stratégie « Apply AI » conjointement avec la stratégie « AI in Science » (T3 2025) ; - Adopter le programme de travail de R&I Horizon Europe 2026-2027, stimulant davantage le développement et le déploiement de l'IA/IA générative dans les secteurs stratégiques (T4 2025) ; - Dans le cadre de l'initiative GenAI4EU, lancer les appels d'Horizon Europe et du programme « Digital Europe » - dans les domaines de la santé, de la cybersécurité, de l'énergie, de l'industrie pharmaceutique/des médicaments, des communications électroniques, de l'aérospatiale, de la robotique, de la fabrication, du secteur public, des sciences, etc. - atteignant près de 700 millions d'euros d'investissement (T1 2026) ;
- Lancer une phase pilote du RAISE, le Conseil européen de recherche en IA (2026).

4. Renforcer les compétences et les talents en IA

Comme le souligne l'Union des compétences³⁰, la compétitivité de l'Europe réside dans sa population. Une population qualifiée est essentielle pour répondre aux transformations technologiques rapides d'aujourd'hui et assurer la prospérité et la compétitivité futures de l'UE. L'IA influence de plus en plus les profils d'emploi et les compétences des travailleurs et des citoyens. L'UE doit donc remédier aux pénuries de talents et aux inadéquations intersectorielles des compétences, conformément à l'objectif de la stratégie Apply AI. Dans ce contexte et conformément aux axes de travail³¹ de l'Union des compétences³², le continent de l'IA se concentrera sur des mesures visant à élargir le vivier de spécialistes de l'IA de l'UE et à perfectionner et recycler adéquatement les travailleurs et les citoyens de l'UE dans l'utilisation de l'IA.

Le développement d'une main-d'œuvre diversifiée et experte en IA commence par une éducation et une formation initiales de qualité et inclusives. La feuille de route 2030 sur l'avenir de l'éducation et des compétences numériques et son initiative « IA dans l'éducation »³³ soutiendront le développement de la maîtrise de l'IA dans l'enseignement primaire et secondaire et favoriseront l'adoption stratégique et éthique de l'IA dans l'éducation, notamment par le soutien et le renforcement des capacités des enseignants et des établissements d'enseignement. Sur cette base, et en contribuant aux quatre axes de travail³⁴ de l'Union des compétences, et en particulier au plan stratégique pour l'éducation aux STEM³⁵, le continent de l'IA se concentrera sur des mesures visant à élargir le vivier de spécialistes de l'IA de l'UE et à perfectionner et recycler adéquatement les travailleurs et les citoyens de l'UE dans l'utilisation de l'IA.

4.1 Élargir le bassin de spécialistes de l'IA dans l'UE

L'UE doit élargir son vivier de talents en IA afin de répondre à la demande croissante d'expertise en IA, notamment en matière de développement d'applications et de compétences sectorielles³⁶. La Commission y parviendra en se concentrant sur :

- former et éduquer la prochaine génération d'experts en IA basés dans l'UE ;
- inciter les talents européens en IA à rester et à revenir dans l'UE ;
- et • attirer et retenir les talents qualifiés en IA des pays tiers, y compris les chercheurs.

Afin de compléter les programmes éducatifs existants³⁷ et de préparer la prochaine génération d'experts en IA en Europe, la Commission soutiendra l'augmentation de l'offre globale de licences et de masters et de programmes de doctorat dans les technologies clés de l'UE, y compris l'IA³⁸,

³⁰ [Union des compétences - Commission européenne \(1\)](#)

³¹ développer des compétences pour la vie grâce à une base éducative solide ; (2) perfectionner et recycler les compétences pour garantir des compétences tournées vers l'avenir ; (3) faire circuler et répartir les compétences pour libérer tout le potentiel du marché unique ; (4) attirer et retenir les compétences des pays tiers pour remédier aux pénuries de compétences et développer les meilleurs talents en Europe.

³² et les stratégies politiques associées, telles que le Plan stratégique pour l'éducation aux STEM (COM/2025/89 final).

³³ Comme annoncé dans l'Union sur les compétences.

³⁴ (1) Développer des compétences pour la vie grâce à une base éducative solide ; (2) perfectionner et recycler les compétences pour garantir des compétences tournées vers l'avenir ; (3) faire circuler et répartir les compétences pour libérer tout le potentiel du marché unique ; (4) attirer et retenir les compétences des pays tiers pour remédier aux pénuries de compétences et développer les meilleurs talents en Europe.

³⁵ COM/2025/89 final

³⁶ LeADS, D1.3 Rapport final sur la demande et les prévisions ADS, 2023.

³⁷ Y compris des initiatives telles que les [alliances des universités européennes Erasmus+](#), les [réseaux médicaux MSCA](#) et ceux de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) et de ses communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI).

³⁸ Veuillez consulter les actions du programme de travail pour une Europe numérique 2025-2027 : [Programme de travail 2025-2027 du Programme pour une Europe numérique \(DIGITAL\) | Façonner l'avenir numérique de l'Europe](#)

ainsi que d'organiser des salons d'études virtuels et des programmes de bourses pour promouvoir ces programmes.

Une action essentielle dans ce contexte sera le lancement de l'Académie des compétences en IA³⁹, un guichet unique proposant des formations sur les compétences liées au développement et au déploiement de l'IA, et en particulier de l'IA générative. Par l'intermédiaire de l'Académie, la Commission pilotera également un programme d'apprentissage en IA afin de préparer un vivier de spécialistes de l'IA formés sur des projets concrets et prêts à (ré)intégrer le marché du travail de l'UE. À cette fin, des programmes de retour⁴⁰ pour les femmes professionnelles sont prévus. En outre, afin de créer de nouveaux cercles vertueux entre le monde universitaire et l'industrie, la Commission mettra en place des concours européens de compétences numériques avancées, qui impliqueront les jeunes dans la co-création de solutions fondées sur l'IA pour répondre aux principaux défis sociétaux et industriels et favoriseront la pensée créative et innovante.

En collaboration avec AI Factories, l'AI Skills Academy⁴¹ jouera également un rôle important dans la promotion de l'excellence en matière d'enseignement et de recherche en IA⁴². L'Académie soutiendra des programmes de bourses en IA, permettant à des doctorants hautement qualifiés, ressortissants de l'UE et de pays tiers, ainsi qu'à de jeunes professionnels résidant hors de l'UE, de travailler dans des entités basées dans l'UE. Ces bourses permettront à des experts de haut niveau en IA générative de former les étudiants de l'AI Skills Academy, tout en faisant progresser leurs propres recherches dans ce domaine. L'AI Skills Academy développera donc un diplôme pilote axé sur l'IA générative⁴³. AI Factories, quant à elle, jouera un rôle essentiel dans la création d'un environnement hautement dynamique pour les chercheurs de haut niveau et favorisera l'innovation et la collaboration dans le développement et le déploiement de solutions d'IA à des fins stratégiques.

secteurs.

Afin de soutenir davantage l'arrivée des doctorants et des chercheurs de haut niveau, la Commission se concentrera sur des actions visant à attirer les meilleurs étudiants et chercheurs (y compris dans le secteur de l'IA) de pays tiers. À cette fin, la Commission définira des mesures dans la prochaine stratégie pour les visas afin d'améliorer la mise en œuvre de la directive « Étudiants et chercheurs » et de la directive « Carte bleue », ainsi qu'en pilotant le programme « MSCA Choose Europe » de l'action Marie Skłodowska-Curie. Comme d'autres initiatives MSCA, ce projet pilote sera ouvert à tous les domaines de recherche, permettant aux établissements de recherche tels que les universités et les infrastructures de recherche d'attirer, de former et de retenir d'excellents chercheurs internationaux en IA. Ce projet pilote cofinance des programmes de recrutement, leur permettant de lier leurs subventions MSCA à des perspectives à long terme au sein de l'établissement, notamment des concours pour des postes permanents. Il vise à lutter contre la précarité des carrières dans la recherche, à rendre l'écosystème européen de R&I plus attractif et à renforcer les capacités de recherche européennes à long terme.

³⁹ [Portail des financements et des appels d'offres de l'UE | Portail des financements](#)

⁴⁰ [et des appels d'offres de l'UE](#) Les programmes de retour au travail favorisent la réinsertion professionnelle après une interruption prolongée de carrière, par exemple pour un congé maternité. Ces dispositifs complètent d'autres initiatives de l'UE visant à attirer davantage de femmes et de filles vers l'éducation et la formation en IA, notamment le Plan stratégique pour l'éducation aux STEM.

⁴¹ L'Académie des compétences en IA envisagera de coopérer avec d'autres initiatives pertinentes, par exemple l'IA européenne.

Alliance pour les compétences en matière de renseignement.

⁴² Assurer la complémentarité et les synergies avec d'autres initiatives pertinentes, telles que le [programme européen de recherche artificielle](#).

Alliance pour les compétences en matière de renseignement (ARISA).

⁴³ Cela complètera bien les efforts du programme Erasmus+ visant à soutenir les approches innovantes dans l'utilisation d'outils d'IA générative dans l'éducation (EdTech) et prendra en considération les actions pertinentes de l'Union des compétences, telles que le diplôme/label européen.

Enfin, en s'appuyant sur le cadre juridique existant de l'UE, la Commission prendra des mesures pour aider les États membres et les employeurs à attirer et à retenir davantage de ressortissants hautement qualifiés de pays tiers, notamment des experts en IA. Le futur vivier de talents de l'UE, qui devrait être adopté dès que possible par les colégislateurs, constituera un outil essentiel à cet effet. D'ici 2026, la Commission lancera en outre les premiers bureaux d'accès juridiques polyvalents dans des pays partenaires clés afin de stimuler la mobilité internationale des travailleurs et le développement des compétences entre l'UE, les États membres et les pays partenaires, notamment dans le domaine des TIC. La Commission continuera également de renforcer les partenariats pour les talents afin de maximiser la mobilité des travailleurs et le développement des compétences dans des secteurs pertinents pour l'IA, tels que les TIC, un secteur prioritaire de quatre des cinq partenariats pour les talents actuels.

4.2 Perfectionnement et reconversion de la main-d'œuvre et de la population de l'UE

Afin de soutenir une diffusion efficace de l'IA dans l'ensemble de l'UE et d'assurer une transition numérique centrée sur l'humain sur le lieu de travail et dans la société en général, la Commission, en coopération avec les États membres, doit soutenir le perfectionnement et la reconversion des professionnels de tous les domaines et de la population en général dans l'utilisation de l'IA⁴⁴. Dans ce contexte, le dialogue social est essentiel pour anticiper et répondre aux besoins de compétences sur le marché du travail et faciliter l'adoption des technologies numériques sur le lieu de travail en Europe de manière équitable et inclusive.

Afin d'assurer la formation continue des travailleurs (des PME, des ETI, des start-ups et des organismes du secteur public), la Commission s'appuiera sur le réseau des pôles européens d'innovation numérique, qui renforceront leurs compétences et leurs services de formation, en proposant des cours pratiques sur l'IA pour différents profils techniques et non techniques et pour des secteurs spécifiques. La Commission sensibilisera également à la maîtrise de l'IA⁴⁵ et favorisera le dialogue sur l'IA pour tous⁴⁶, notamment en promouvant des activités de diffusion et en tenant à jour un référentiel de connaissances en IA.

initiatives mises en œuvre par des organisations des secteurs privé et public⁴⁷.

Principales actions de la Commission :

- Soutenir l'augmentation de l'offre de diplômes de licence et de master de l'UE ainsi que de doctorats axés sur les technologies clés, y compris l'IA (T2 2025) ;
- Lancement de l'Académie des compétences en IA (2e trimestre 2025), comprenant :
 - o Des programmes de bourses d'IA pour attirer des doctorants et des chercheurs de l'UE et des pays tiers et les jeunes professionnels vivant à l'étranger ;
 - o (en collaboration avec AI Factories) un diplôme pilote certifié axé sur l'IA générative pour faciliter l'enseignement et la recherche de haut niveau des boursiers en IA ;

⁴⁴ Dans les années à venir, 61 % des travailleurs adultes auront besoin de nouvelles compétences pour faire face à l'impact de l'IA sur leur travail, mais seuls 15 % ont déjà reçu jusqu'à présent une formation à l'utilisation des outils d'IA ([Cedefop, enquête sur les compétences en IA, 2025](#)).

⁴⁵ Cela se fera en harmonie avec des activités parallèles, telles que la feuille de route 2030 sur l'avenir de l'éducation et des compétences numériques, son initiative sur l'IA dans l'éducation et la mise à jour du cadre de compétences numériques pour les citoyens (DigComp 3.0), toutes annoncées dans l'Union des compétences.

⁴⁶ Conformément à la loi sur l'IA, à la Déclaration européenne des droits et principes numériques et en particulier au concept de ne laisser personne derrière.

⁴⁷ Le référentiel a été lancé dans le cadre des travaux visant à soutenir la mise en œuvre de l'article 4 de la loi sur l'IA et contient jusqu'à présent les pratiques collectées au sein de l'organisation du Pacte de l'IA : [Référentiel vivant pour favoriser l'apprentissage et l'échange sur la littératie en IA | Façonner l'avenir numérique de l'Europe](#).

- o un programme pilote d'apprentissage en IA avec l'industrie ;
- o des programmes de bourses et de retour à l'emploi pour les femmes professionnelles ;
- Organiser des concours de compétences numériques avancées dans les technologies clés, y compris l'IA (Q2 2025);
- Contribuer à attirer et à retenir des talents qualifiés en IA provenant de pays tiers, notamment via le programme « MSCA Choose Europe » destiné aux chercheurs (4e trimestre 2025-2026) ;
- Soutenir l'apprentissage continu des travailleurs des PME, des ETI, des startups et des organisations du secteur public avec les pôles européens d'innovation numérique (T2 2025) ;
- Promouvoir la maîtrise de l'IA par le biais d'activités de diffusion et d'un référentiel de connaissances en IA initiatives (T2 2025) ;
- Lancer un projet pilote, en tirant parti des partenariats de talents existants et des bureaux juridiques polyvalents pour promouvoir la mobilité des travailleurs non européens hautement qualifiés dans le secteur de l'IA (T4/2025).

5. Favoriser la conformité et la simplification réglementaires

Un cadre réglementaire efficace et robuste est essentiel pour créer un environnement positif et compétitif permettant aux entreprises européennes du secteur de l'IA de prospérer et à l'écosystème européen de l'IA d'innover. L'UE a adopté la loi sur l'IA afin de créer les conditions d'un marché unique de l'IA performant, garantissant la libre circulation transfrontalière et des conditions d'accès harmonisées au marché européen. Elle garantit également que l'IA développée et utilisée en Europe est sûre, respectueuse des droits fondamentaux et de la plus haute qualité – un argument de vente pour les fournisseurs européens – et favorise l'adoption de l'IA. La loi sur l'IA suit une approche ciblée et fondée sur les risques, imposant des exigences uniquement aux applications d'IA à haut risque. Elle est entrée en vigueur le 1er août 2024 et sera progressivement mise en œuvre pour une application complète d'ici le 2 août 2027.

Le succès de la loi sur l'IA dépendra principalement de la faisabilité pratique de ses règles. La phase préparatoire actuelle est cruciale pour une mise en œuvre réussie. Les États membres et la Commission, y compris son bureau de l'IA, doivent intensifier leurs efforts pour faciliter une application fluide et prévisible de la loi sur l'IA. Dans un premier temps, la Commission lance le service d'assistance pour la loi sur l'IA, qui constituera une plateforme d'information centrale sur la loi sur l'IA, permettant aux parties prenantes de demander de l'aide et de recevoir des réponses personnalisées. Cette initiative offrira un accès simple et gratuit à des informations et des orientations sur le cadre réglementaire applicable, ce qui répondra particulièrement aux besoins des petits fournisseurs et déployeurs de solutions d'IA. Les réponses consisteront en des conseils pratiques qui aideront à comprendre et à respecter la loi sur l'IA. Le service d'assistance pour la loi sur l'IA sera assuré par une équipe dédiée au sein du bureau de l'IA.

Il offrira une plateforme interactive où les entreprises et autres parties prenantes, y compris les autorités publiques, pourront poser des questions, obtenir des réponses et avoir accès à des outils techniques pour les aider à appliquer la loi sur l'IA, par exemple des arbres de décision et d'autres outils d'auto-évaluation.

Le service d'assistance AI Act complétera l'écosystème de soutien de l'UE aux parties prenantes, qui comprend également des informations initiales via les pôles européens d'innovation numérique et le

Possibilité de coopérer lors du développement d'un système d'IA à haut risque dans un environnement réglementaire national dédié à l'IA. Ces environnements réglementaires sont actuellement en cours de mise en place dans les États membres et seront opérationnels d'ici août 2026. Les parties prenantes peuvent également d'ores et déjà interagir directement avec l'Office de l'IA en participant au Pacte sur l'IA⁴⁸, qui les encourage et les soutient, par le partage d'expériences et de connaissances, dans la planification de la mise en œuvre des mesures de la loi sur l'IA. En outre, la Commission continuera de fournir des orientations sur l'application de la loi sur l'IA afin de soutenir la conformité. Cela comprend l'élaboration d'actes délégués d'exécution et de lignes directrices, facilitant, par exemple, l'application cohérente de la loi sur l'IA avec la législation sectorielle relative aux produits, par exemple le règlement sur les dispositifs médicaux⁴⁹, et son interaction avec celle d'autres législations connexes⁵⁰. De plus, la Commission facilite la conformité en pilotant des instruments de corégulation tels que l'élaboration de normes à l'appui de la loi sur l'IA et du code de bonnes pratiques sur l'IA à usage général⁵¹. Compte tenu du rôle important joué par les normes pour réduire

Afin de réduire les coûts de conformité et de promouvoir des solutions efficaces, pratiques et largement adoptées, la Commission intensifiera ses actions en collaboration avec les organisations responsables pour accélérer leur développement. La Commission continuera de collaborer avec le Conseil de l'IA, qui ⁵² des États membres, contribue à fournir des orientations sur l'application de la loi sur l'IA, y compris dans le cadre de la législation sectorielle.

Dans une prochaine étape, la Commission s'appuiera sur les enseignements tirés de la phase de mise en œuvre actuelle et identifiera les mesures supplémentaires nécessaires pour faciliter une application fluide, rationalisée et simple de la loi sur l'IA, en particulier pour les petites entreprises. La consultation publique sur la stratégie « Apply AI » lancée conjointement avec la présente communication

Français comprend donc également des questions spécifiques sur les défis du processus de mise en œuvre de la loi sur l'IA, afin d'identifier les domaines dans lesquels l'incertitude réglementaire entrave le développement et l'adoption de l'IA et de déterminer comment la Commission et les États membres peuvent mieux soutenir les parties prenantes dans la mise en œuvre de la loi sur l'IA. La Commission tiendra compte des résultats de la consultation des parties prenantes et fournira des modèles, des orientations, des webinaires et des formations pour simplifier les procédures et faciliter la conformité. Les résultats de cette consultation publique alimenteront également l'évaluation plus large au cours de la première année du mandat, visant à déterminer si l'acquis numérique élargi, y compris la loi sur l'IA, reflète adéquatement les besoins et les contraintes des entreprises telles que les PME et les petites entreprises de taille moyenne, allant au-delà des orientations et des normes nécessaires qui facilitent la conformité⁵³.

La loi sur l'IA est une législation horizontale qui crée un marché unique pour une IA sûre et fiable dans tous les secteurs et domaines, notamment les forces de l'ordre, la santé, les machines, les équipements radio, les véhicules automobiles, les services financiers et l'emploi. Elle déploiera pleinement ses effets dès son entrée en vigueur.

⁴⁸ Règlement (UE) 2017/745 du Parlement européen et du

⁴⁹ Conseil du 5 avril 2017 relatif aux dispositifs médicaux, modifiant la directive 2001/83/CE, le règlement (CE) n° 178/2002 et le règlement (CE) n° 1223/2009 et abrogeant les directives du Conseil 90/385/CEE et 93/42/CEE (JO L 117 du 5.5.2017, p. 1–175).

⁵⁰ Par exemple, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) (JO L 119 du 4.5.2016,

⁵¹ p. 1–88). [https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/ai-](https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/ai-code-practice)

⁵² [practice https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/ai-](https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/ai-board)

⁵³ board COM(2025)47 – Une Europe plus simple et plus rapide : Communication sur la mise en œuvre et la simplification

entrera progressivement en vigueur au cours des deux prochaines années⁵⁴. La clarté étant essentielle à l'innovation, la Commission veillera à ce que les mesures d'exécution soient en place à temps pour l'entrée en vigueur des dispositions respectives de la loi sur l'IA. Pour créer un véritable marché unique dans lequel l'IA peut prospérer dans des conditions réglementaires communes et prévisibles, il est crucial que les États membres et l'UE se concentrent sur sa mise en œuvre effective. En principe, nous devrions d'abord acquérir de l'expérience dans l'application de ces nouvelles règles horizontales et évaluer leur effet avant d'envisager toute nouvelle législation sur l'IA.

Principales actions de la Commission :

- Lancer un service d'assistance pour la loi sur l'IA au sein du Bureau de l'IA de l'UE (juillet 2025) ; - Lancer, dans le cadre de la consultation publique de la stratégie Apply AI, un processus visant à identifier les défis réglementaires des parties prenantes et à éclairer d'éventuelles mesures supplémentaires visant à faciliter la conformité et une éventuelle simplification de la loi sur l'IA (avril 2025).

6. Conclusion

Le plan d'action « Continent IA » vise à dynamiser et à accélérer les politiques européennes en matière d'IA en investissant dans des infrastructures informatiques d'IA à grande échelle, en améliorant l'accès aux données, en accélérant l'adoption de l'IA dans les secteurs stratégiques de l'UE, en renforçant les compétences et les talents en IA, et en favorisant la conformité et la simplification réglementaires. Pour atteindre cet objectif, les institutions, les gouvernements, les entreprises, les chercheurs et les développeurs de l'UE doivent collaborer et s'engager dans une démarche commune qui porte la coopération à un niveau supérieur. En particulier, le Bureau européen de l'IA travaillera en étroite collaboration avec les États membres par l'intermédiaire du Comité de l'IA afin de garantir une approche politique cohérente, tenant compte de l'évolution technologique dynamique.

L'engagement international fait partie intégrante de la stratégie, qui vise à renforcer la position et l'influence de l'UE dans le domaine de l'IA. L'UE cherche, par un engagement bilatéral et multilatéral proactif avec les pays partenaires, à mener les efforts mondiaux en matière d'IA en soutenant l'innovation, en garantissant la confiance grâce à des garde-fous et en développant la gouvernance mondiale de l'IA. Il est crucial pour l'UE de joindre ses efforts à ceux de partenaires partageant les mêmes idées, des pays candidats et des pays candidats potentiels, afin de promouvoir un développement de l'IA sûr, fiable et centré sur l'humain dans les enceintes multilatérales. L'UE explorera plus avant le potentiel de ses partenariats numériques et de la coopération numérique internationale afin de promouvoir une approche de l'IA qui améliore le bien-être humain et le progrès sociétal. La prochaine communication sur la stratégie internationale pour la souveraineté, la sécurité et la démocratie numériques (2e trimestre 2025) précisera l'approche internationale de l'UE.

⁵⁴ La loi sur l'IA est entrée en vigueur le 1er août 2024. Elle entrera progressivement en application jusqu'au 2 août 2027. Les dispositions générales et les interdictions ont commencé à s'appliquer le 2 février 2026, les règles relatives à la gouvernance et aux modèles d'IA à usage général s'appliqueront le 2 août 2025, l'application générale, qui couvre les règles relatives aux systèmes d'IA à haut risque, la transparence et les mesures de soutien à l'innovation, entre en vigueur le 2 août 2026 et les règles relatives aux systèmes d'IA à haut risque couverts par la législation existante sur les produits s'appliqueront le 2 août 2027.

Le Plan d'action pour un continent de l'IA regroupe un ensemble d'initiatives visant à accélérer les actions politiques nécessaires pour positionner l'Europe à la pointe de l'innovation dans les secteurs technologiques. En investissant dans des domaines clés comme l'IA, l'informatique quantique et la conception de puces, l'Europe peut améliorer sa productivité et sa compétitivité, garantir sa souveraineté technologique et fournir des services publics de qualité à ses citoyens. Il s'agit d'une occasion unique pour l'Europe d'agir rapidement pour façonner l'avenir de l'IA et créer un avenir meilleur pour tous les Européens, devenant ainsi un continent de premier plan en matière d'IA.